

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 1er octobre 2019 à 20h00. Sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers Messieurs Michel Bonneville, Mark Handschin, Jean-Charles Fournier, Francis Lamarre, Michel Morin et Madame Édith Lamoureux.

Également présente : Madame Suzane Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 SEPTEMBRE 2019**
4. **AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
 - 4.1 **DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
5. **LOISIRS ET CULTURE**
6. **PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**
 - a) Résolution pour entente d'une délégation de compétences temporaire pour les services incendie avec la municipalité de Henryville
 - b) Résolution pour création du comité municipal de sécurité civile
7. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
8. **HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**
 - a) Autorisation paiement décomptes progressif #3 et #4 à TechRoc
 - b) Autorisation pour remplacer 19 affiches routières et civiques
 - c) Autorisation pour achat de pneus d'hiver du camion de voirie
 - d) Autorisation pour René Dulude : formation espaces clos et formation info-excavation
 - e) Résolution pour le déneigement de la Montée Roy
 - f) Résolution pour adopter les prévisions budgétaires de la Régie I.A.E.P.H.V.
 - g) Résolution pour le déneigement des stationnements municipaux
 - h) Afficheur de vitesse
9. **FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**
 - a) Résolution concernant l'offre de services juridiques année 2020
 - b) Résolution pour retenir les services de M.Charles Whissel pour la préparation du budget
10. **VARIA**
11. **COURRIER**
12. **QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**
13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : _____ H _____**

1. OUVERTURE

M. Martin Thibert maire, ouvre l'assemblée à 20h00 en souhaitant la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-10-154 Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 SEPTEMBRE 2019

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE :

2019-10-155 Il est proposé par M. Jean-Charles Fournier, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance du 3 septembre 2019 en remplaçant l'année « 2018 » pour « 2019 » à l'ordre du jour. ADOPTÉE.

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

LOISIRS ET CULTURE

C1900260	Librairie Moderne, livres de bibliothèque	246.28\$
C1900261	Ville de Bedford, quote-part aréna 2 ^e versement	4 920.29\$

PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

C1900256	Municipalité de Venise-en-Québec, entraide 3 août	624.01\$
C1900259	Municipalité de Saint-Armand, entraide 3 août	404.04\$

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

C1900254	L'Homme et fils inc., pièces pour réparations diverses	321.43\$
C1900258	Robert Monast Arrosage, entretien gazon parc	150.62\$
C1900267	Radio d'Auto Martin, lettrage vinyle identification parc	194.89\$

HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

C1900254	L'Homme et fils inc., frais de poste	63.17\$
L1900081	Suzane Ouellette, honoraires professionnels septembre 2019	2 751.00\$

Pour un total de : 9 675.73\$

2019-10-156 Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 9 675.73\$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. ADOPTÉE.

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles – Règlement 413

Salaire des élus	Octobre 2019	3 356.87\$
Salaire des employés (admin., voirie et parc)	Septembre 2019	6 412.33\$

C1900255	Garage Yves St-Laurent, essence du camion de voirie	200.85\$
C1900257	Financière Manuvie, assurance collective – Octobre 2019	2 190.37\$

C1900264	Solution Burotic 360, copies période 26 juin-23 sept	357.82\$
C1900266	Caïn Lamarre SENCRL, consultation	119.90\$
C1900268	Ministre des Finances, sureté du Québec 2 ^e versement	77 074.00\$
C1900269	Revenu Canada, retenue sur salaire	323.27\$
L1900073	Receveur général du Canada, DAS août 2019	1 664.34\$
L1900074	Ministère du Revenu du Québec, DAS août 2019	4 331.32\$
L1900075	Hydro-Québec, électricité des lumières de rues	684.19\$
L1900076	Hydro-Québec, électricité garage/loisirs	225.94\$
L1900076	Hydro-Québec, électricité du Centre communautaire	349.29\$
L1900076	Hydro-Québec, électricité PMI	169.06\$
L1900077	Groupe Environex, analyses d'eau – septembre 2019	193.74\$
L1900078	MRC Haut-Richelieu, matières résiduelles – Octobre 2019	5 483.95\$
L1900079	Gestim inc, Service Inspection municipale – Août 2019	2 851.56\$
L1900080	René Dulude, remboursement déplacement	44.16\$
Pour un total de :		106 032.96\$

Dépenses autorisées par résolution

C1900262	FNX Innov inc., contrôle des sols et matériaux	4 975.54\$
C1900262	FNX Innov inc., Surveillance des travaux	9 916.60\$
C1900262	FNX Innov inc., Coordination avec MTQ	569.12\$
C1900262	FNX Innov inc., USEP étapes 3 et 6	3 185.53\$
C1900263	Terrassement Bourgeois, entretien du gazon 3 ^e versement	2 625.26\$
Pour un total de :		21 272.05\$

5. LOISIRS ET CULTURE

6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

A) Résolution pour entente d'une délégation de compétences temporaire pour les services incendie avec la municipalité de Henryville

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer un comité inter-municipal relatif à la répartition des dépenses et salaires pour la fourniture des services de sécurité incendie par la municipalité d'Henryville, lequel comité sera formé de deux élus de chacune des municipalités et du directeur incendie;

EN CONSÉQUENCE :

2019-10-157 Il est proposé par Monsieur Jean-Charles Fournier appuyé par Monsieur Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité nomme les conseillers Michel Morin et Francis Lamarre pour la municipalité de Saint-Sébastien;

QUE le maire soit autorisé à agir comme substitut.

ADOPTÉE.

B) Résolution pour création du comité municipal de sécurité civile

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile (L. R. Q., c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à la source de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Sébastien reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de planifier la sécurité civile sur son territoire afin :

de mieux connaître les risques qui y sont présents, d'éliminer ou de réduire les probabilités d'occurrence des aléas et d'atténuer leurs effets potentiels sur le milieu;

de se préparer à faire face aux sinistres et de réunir les conditions qui permettront de limiter au minimum les conséquences néfastes de ceux-ci;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Sébastien désire, en priorité, doter la municipalité d'une préparation lui permettant de répondre à tout type de sinistre pouvant survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE les mesures de préparation aux sinistres qui seront mises en place devront être consignées dans un plan de sécurité civile;

ATTENDU QUE la mise en place de mesures de préparation aux sinistres ainsi que l'élaboration d'un plan de sécurité civile nécessitent la participation de plusieurs services de la municipalité, notamment le service incendie, les travaux publics et l'administration;

ATTENDU QUE cette préparation et que ce plan doivent être maintenus opérationnels et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

2019-10-158 Il est proposé par Monsieur Jean-Charles Fournier appuyé par Monsieur Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit créé un comité municipal de sécurité civile;

QUE les personnes suivantes soient désignées membres du comité municipal de sécurité civile de la Municipalité de Saint-Sébastien;

- Charles Krans, coordonnateur municipal de la sécurité civile;
- Édith Lamoureux, conseiller municipal;
- Joance Martin, citoyen;
- Josée Rochette, représentant de l'administration;
- Jean Vasseur, représentant du service incendie;
- René Dulude, représentant des travaux publics;
- La Sûreté du Québec, représentant du service de police;

QUE ce comité municipal de sécurité civile soit mandaté afin :

- d'entreprendre une démarche de planification de la sécurité civile et de mener celle-ci de façon continue;
- d'assurer la mise en place de mesures de préparation aux sinistres;
- d'élaborer, en concertation avec les différents services municipaux, le plan de sécurité civile de la municipalité;
- d'élaborer une procédure de mise à jour et de révision du plan de sécurité civile;

- de proposer des moyens pour informer la population au sujet des consignes de sécurité à suivre lors de sinistres;
- d'élaborer un programme de formation consacré à la sécurité civile et d'assurer son suivi;
- d'élaborer un programme d'exercices et d'assurer sa mise en œuvre;
- d'évaluer les ressources nécessaires pour rendre les mesures de préparation aux sinistres fonctionnelles et de proposer des moyens permettant de combler les besoins additionnels;
- de préparer un bilan annuel de l'évolution de la sécurité civile sur le territoire de la municipalité.

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant le comité municipal de sécurité civile de la municipalité.

ADOPTÉE.

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

8. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

A) Autorisation paiement décomptes progressif #3 et #4 à TechRoc

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2018-09-138 octroyant le mandat à la compagnie Construction Techroc inc pour divers travaux de voirie – TECQ 2018;

CONSIDÉRANT le dépôt des décomptes progressifs numéro 3 et 4 pour les travaux exécutés jusqu'au 4 septembre 2019;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement émise par l'ingénieur de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE :

2019-10-159 Il est proposé par Madame Édith Lamoureux appuyé par Monsieur Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 3 au montant de 32 480.67\$ et du décompte progressif no 4 au montant de 59 258.41\$ à Construction Techroc Inc. dans le cadre des travaux de voirie – TECQ 2018.

ADOPTÉE.

C1900265	Construction Techroc inc	91 739.08\$
-----------------	---------------------------------	--------------------

B) Autorisation pour remplacer 19 affiches routières et civiques

2019-10-160 Il est proposé par Monsieur Francis Lamarre, appuyé par Monsieur Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de 19 affiches routières et civiques au prix de 511.25\$ plus taxes chez Martech inc à Longueuil.

ADOPTÉE.

C) Autorisation pour achat de pneus d'hiver du camion de voirie

2019-10-161 Il est proposé par Monsieur Michel Morin, appuyé par Monsieur Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de 2 pneus d'hiver au prix de 449.98\$ plus taxes chez Garage Yves St-Laurent.

ADOPTÉE.

D) Autorisation pour René Dulude : formation espaces clos et formation info-excavation

2019-10-162 Il est proposé par Monsieur Michel Bonneville, appuyé par Monsieur Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QU'une dépense au montant de 191.49\$ soit autorisée pour l'inscription à une formation pour le « Travail en espace clos » les 7 et 8 octobre prochain, pour monsieur René Dulude;

QU'une dépense au montant de 95.00\$ soit autorisée pour l'inscription à une demi-journée de conférences sur les normes et réglementations en travaux publics et projets municipaux en collaboration avec Info-Excavation qui se tiendra le 11 octobre prochain, pour monsieur René Dulude;

QUE les frais de déplacement et de repas soient remboursés sur présentation de pièces justificatives. **ADOPTÉE.**

E) Résolution pour le déneigement de la Montée Roy

CONSIDÉRANT QUE la montée Roy est mitoyenne avec la municipalité de Venise-en-Québec;

CONSIDÉRANT QUE les deux municipalités partagent les coûts de déneigement et que le dernier contrat octroyé à B.Frégeau & Fils inc couvrirait aussi la saison 2019-2020 tel que sa soumission datée le 30 octobre 2018;

EN CONSÉQUENCE :

2019-10-163 Il est proposé par Monsieur Michel Bonneville, appuyé par Monsieur Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la municipalité de St-Sébastien accepte de payer sa part du coût de déneigement de la Montée Roy calculée à 998.00\$.

ADOPTÉE.

F) Résolution pour adopter les prévisions budgétaires de la Régie I.A.E.P.H.V.

ADOPTION DU BUDGET 2020 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU POTABLE HENRYVILLE – VENISE

2019-10-164 Il est proposé par Madame Édith Lamoureux, appuyé par Monsieur Jean-Charles Fournier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil municipal approuve le budget 2020 de la Régie Intermunicipale d'approvisionnement en eau potable Henryville/Venise-en-Québec au montant total de 429 100.00\$ et qu'il consent à payer sa quote-part annuelle au montant de 42 425.00\$. **ADOPTÉE.**

G) Résolution pour le déneigement des stationnements municipaux

OCTROI DE CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT ET L'ENTRETIEN DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Sébastien a fait des appels d'offres sur invitation le 13 septembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE deux compagnies ont transmis leur soumission à la date et l'heure requis dans l'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE :

2019-10-165 Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le contrat pour le déneigement et l'entretien des stationnements municipaux pour la saison 2019-2020 et 2020-2021,

conformément à la soumission datée du 21 septembre 2019, au montant de 7 415.89\$ (taxes incluses), soit octroyé à Terrassement Bourgeois, considérant qu'elle s'est avérée être la soumission la plus basse. ADOPTÉE.

H) Afficheur de vitesse

Monsieur Francis Lamarre nous informe qu'il a procédé à l'achat d'un afficheur de vitesse lors du congrès de la FQM qui se tenait à Québec les 26-27-28 septembre dernier. La municipalité a bénéficié d'un rabais correspondant au prix de la livraison.

9. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

A) Résolution concernant l'offre de services juridiques année 2020

2019-10-166 Il est proposé par Monsieur Michel Bonneville, appuyé par Monsieur Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre au besoin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. ADOPTÉE.

B) Résolution pour retenir les services de M.Charles Whissel pour la préparation du budget

2019-10-167 Il est proposé par Madame Édith Lamoureux, appuyé par Monsieur Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de retenir les services de Monsieur Charles Whissel, directeur-général remplaçant à la FQM, en vue des séances de travail pour la réalisation du budget 2020. ADOPTÉE .

11. VARIA

12. COURRIER

13. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Le maire invite les gens de l'assistance à poser leurs questions.

Avis de motion est donné par le conseiller, Monsieur Michel Bonneville, et le projet de règlement 500 portant sur les travaux de nettoyage de fossé du rang Ste-Marie et la branche 10 du cours d'eau Ewing.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2019-10-168 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Michel Bonneville, appuyé par Monsieur Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 20h40. ADOPTÉE.

Martin Thibert,
Maire

Suzane Ouellette,
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim